

MERCREDI 11 MAI 2011 COURRIER PICARD

## VAL DE NOYE

# Le budget primitif en danger

Avec la perte de 100 000 € de dotations de l'État, la communauté de communes du Val de Noye, réunie lundi à Chirmont, craint de ne pouvoir élaborer son budget primitif.

**S**ur fond d'inquiétude budgétaire, le conseil communautaire du Val de Noye (CCVN) s'est tenu lundi à Chirmont en présence du sous-préfet Bernard Florin.

Devant lui et les maires du secteur, le président Jean-Claude Leclabart est longuement revenu sur la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) 2011 : 655 117€ contre 751 829€ l'année précédente. Une perte de près de 100 000€ provoquée par le changement du Coefficient d'intégration fiscale (CIF), passé de 0,5 à 0,6 pour

*sous ce seuil fatidique, alerte Jean-Claude Leclabart qui en appelle aux services de l'État et aux parlementaires. C'est une situation injuste dans la mesure où l'on n'a rien fait de mal dans notre gestion. Notre administratif est excédentaire et nos investissements augmentent régulièrement. Malgré cela, on risque de perdre 100 000€ de dotations ! Il s'agit tout de même d'une baisse de 12,86% de notre budget, du jamais vu. Heureusement qu'on a entrepris une étude il y a quelques mois pour mettre en lumière cette situation.*

## « Quelles sont les règles de calcul ? »

Une situation que n'ont pas niée le sous-préfet et le député Alain Gest. « Le législateur a-t-il voulu nous forcer la main pour que l'on fusionne avec une autre communauté de commune ? », s'est interrogé le maire d'Esclainvillers Alain Surhomme.

Sans entrer dans la polémique, Alain Gest a voulu rassurer l'assemblée : « J'ai évoqué le sujet avec le ministre du budget François Baroin. Je lui ai fait une note, j'attends la réponse. » Le député de la sixième circonscription de la Somme espère « une fleur du ministre car votre CIF n'est pas loin de 0,6 mais aussi parce



Jean-Claude Leclabart (au centre) a alerté le sous-préfet Bernard Florin et le député Gest.

*qu'on a changé les règles du jeu au milieu de la partie. Je ne ferai pas de promesses démesurées, impossibles à tenir. Je vous demande simplement d'avoir un peu de tolérance pour cette réforme fiscale qui est très lourde.*

Pas sûr que les dirigeants de la CCVN en aient beaucoup... « Gérer, c'est prévoir mais comment prévoir alors qu'on ne connaît pas les règles,

*les méthodes de calcul pour élaborer le prochain budget primitif, s'emporte Jean-Claude Leclabart. On est dans un puzzle : dès que l'on bouge un élément on ébranle le système. On va toutefois essayer d'en sortir un dans les plus brefs délais. » Un travail difficile voire impossible sans garanties claires.*

BAKHITI ZOUAD

## LES AUTRES POINTS

### La Cantine du petit homme peu abordée

Le conflit opposant les dirigeants de la Cantine du petit homme (CPH) à la CCVN a été très peu abordé. « Juridiquement, pouvez-vous faire l'impasse sur le non versement de la subvention à la cantine du petit homme ? », a demandé Alain Surhomme, maire d'Esclainvillers et membre du conseil d'administration de la CPH. Un sujet épineux sur lequel Jean-Claude Leclabart n'a pas voulu s'éterniser : « On ne va pas passer la soirée là-dessus. » Tu as toujours le don pour écourter les débats », lui a répondu amèrement Alain Surhomme.

### Le sous-préfet favorable à la ZAC

Le sous-préfet Bernard Florin s'est dit favorable à l'aménagement de la ZAC du Val de Noye : « C'est un projet structurant, bon pour l'économie. On va vous aider via des subventions. »

### Les syndicats en sursis

« On ne fera pas disparaître tous les syndicats mais il faut les diminuer sensiblement. » Le sous-préfet a confirmé que les syndicats intercommunaux ruraux d'eau et d'électrification notamment étaient dans le viseur de l'État. « Beaucoup sont des coquilles vides », avaient alerté il y a déjà plusieurs mois Marie-Hélène Marcel, maire d'Ailly-sur-Noye, en pointant du doigt le syndicat intercommunal d'électrification rural Sud Amiens.

« J'ai évoqué le sujet avec le ministre du budget François Baroin. Je lui ai fait une note, j'attends la réponse »  
Alain Gest, député de la Somme

les communautés de communes à fiscalité additionnelle. Une modification qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la fiscalité et de la réforme des collectivités.

Problème, le CIF de la CCVN est de 0,595972... « Avec celle de Oisemont, on est la seule communauté de communes de la Somme à se retrouver